

Il importe aussi que les assistants ne passent pas à l'agrégation, pour se fixer à un cours, avant qu'ils aient fait du service dans plusieurs cours différents, suivant un cycle déterminé, de nature à développer les aptitudes spéciales. Utilisés de cette manière, les assistants ne coûtent guère à la Faculté; ils trouvent leur bénéfice dans l'occasion qu'ils reçoivent de s'instruire, dans le prestige que cette position donne au jeune médecin, et dans la perspective qu'ils peuvent entretenir d'arriver au professorat.

Enfin les places d'agrégés devraient être créées pour tous les cours, afin de pourvoir dans les meilleures conditions possibles au remplacement des professeurs. La fonction des agrégés serait d'aider à l'enseignement, de participer aux examens, et de remplacer les professeurs en cas de besoin.

(c) *Laboratoires.* — Les laboratoires doivent être aménagés pour que chaque élève ait sa table de travail munie de l'instrumentation nécessaire. Dans le groupement de plusieurs élèves autour d'une table, le petit nombre seul bénéficie de l'enseignement. On peut encore, lorsque les classes sont trop nombreuses, les diviser par groupes d'élèves qui, à tour de rôle, prennent place dans les laboratoires.

Il ne faut pas craindre d'augmenter le prix des travaux pratiques, afin de les rendre plus efficaces.

(d) *Modes d'enseignement.* — La médecine, comme science expérimentale, doit s'étudier surtout par des démonstrations expérimentales, de même que la médecine comme art ne peut s'acquérir que par le contact du malade. De là la place prépondérante que les travaux pratiques et la clinique doivent tenir dans les études médicales.

I. Travaux pratiques:

1° Démonstrations expérimentales;

2° Études cliniques.

Faire travailler un élève devant ses condisciples dans une expérience de chimie ou sur une maladie constitue une leçon de travaux pratiques pour cet élève, et une leçon de démonstration expérimentale pour toute la classe.